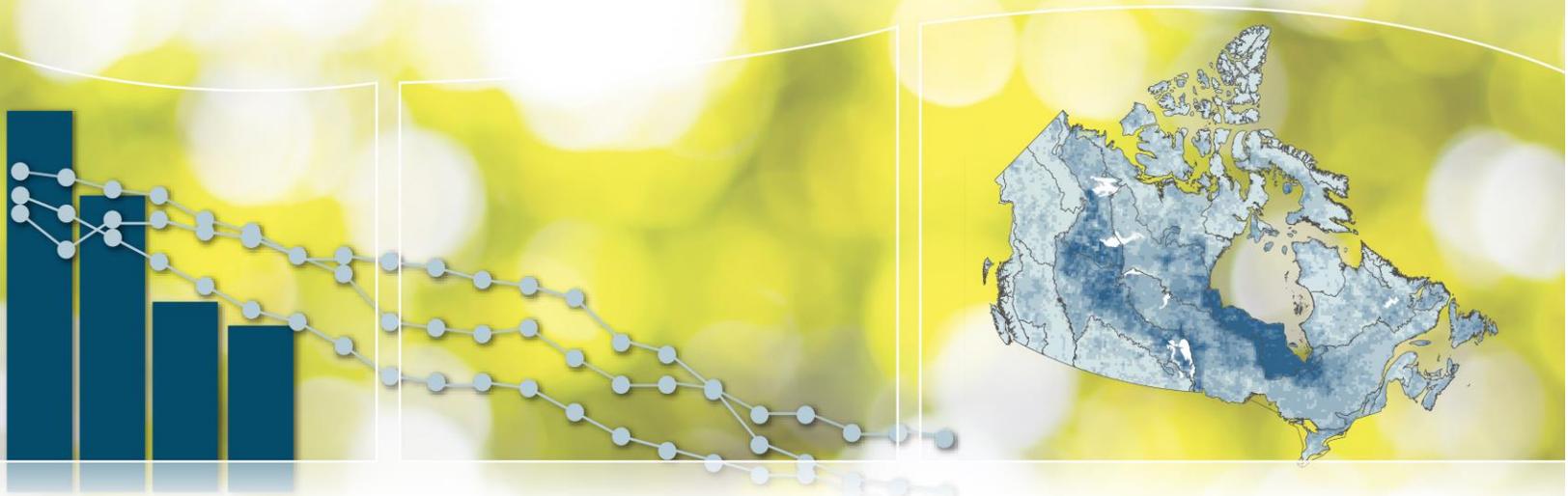




Indicateurs canadiens de durabilité de l'environnement

Rejets de substances nocives dans l'eau



Référence suggérée pour ce document : Environnement et Changement climatique Canada (2019)
Indicateurs canadiens de durabilité de l'environnement : Rejets de substances nocives dans l'eau.
Consulté le *jour mois année*.
Disponible à : www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/services/indicateurs-environnementaux/rejets-substances-nocives-eau.html.

N° de cat. : En4-144/81-2019F-PDF
ISBN : 978-0-660-30808-1

À moins d'avis contraire, il est interdit de reproduire le contenu de cette publication, en totalité ou en partie, à des fins de diffusion commerciale sans avoir obtenu au préalable la permission écrite de l'administrateur du droit d'auteur d'Environnement et Changement climatique Canada. Si vous souhaitez obtenir du gouvernement du Canada les droits de reproduction du contenu à des fins commerciales, veuillez demander l'affranchissement du droit d'auteur de la Couronne en communiquant avec :

Environnement et Changement climatique Canada
Centre de renseignements à la population
12e étage, Édifice Fontaine
200, boul. Sacré-Cœur
Gatineau (Québec) K1A 0H3
Téléphone : 1-800-668-6767 (au Canada seulement) ou 819-938-3860
Télécopieur : 819-938-3318
Courriel : ec.enviroinfo.ec@canada.ca

Photos : © Thinkstockphotos.ca; © Environnement et Changement climatique Canada

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par la ministre de l'Environnement et du Changement climatique, 2019

Also available in English

Indicateurs canadiens de durabilité de l'environnement

Rejets de substances nocives dans l'eau

Mai 2019

Table des matières

Rejets de substances nocives dans l'eau	5
Aperçu des résultats.....	5
Rejets de mercure dans l'eau.....	6
Aperçu des résultats.....	6
Rejets de mercure dans l'eau par province et territoire.....	8
Aperçu des résultats.....	8
Rejets de mercure dans l'eau provenant des installations.....	9
Rejets de plomb dans l'eau	10
Aperçu des résultats.....	10
Rejets de plomb dans l'eau par province et territoire	11
Aperçu des résultats.....	11
Rejets de plomb dans l'eau provenant des installations	12
Rejets de cadmium dans l'eau	14
Aperçu des résultats.....	14
Rejets de cadmium dans l'eau par province et territoire	15
Aperçu des résultats.....	15
Rejets de cadmium dans l'eau provenant des installations	16
À propos des indicateurs	18
Ce que mesurent les indicateurs.....	18
Pourquoi ces indicateurs sont importants	18
Indicateurs connexes	18

Sources des données et méthodes.....	19
Sources des données.....	19
Méthodes.....	20
Mises en garde et limites.....	22
Ressources.....	23
Références.....	23
Renseignements connexes.....	23
Annexe.....	24
Annexe A. Tableaux des données utilisées pour les figures.....	24
Liste des figures	
Figure 1. Rejets de mercure, plomb et cadmium dans l'eau, Canada, 2003 à 2017.....	5
Figure 2. Rejets de mercure dans l'eau par source, Canada, 2003 à 2017.....	7
Figure 3. Rejets de mercure dans l'eau par province et territoire, Canada, 2007 et 2017.....	8
Figure 4. Rejets de mercure dans l'eau par installation, Canada, 2017.....	9
Figure 5. Rejets de plomb dans l'eau par source, Canada, 2003 à 2017.....	10
Figure 6. Rejets de plomb dans l'eau par province et territoire, Canada, 2007 et 2017.....	11
Figure 7. Rejets de plomb dans l'eau par installation, Canada, 2017.....	13
Figure 8. Rejets de cadmium dans l'eau par source, Canada, 2003 à 2017.....	14
Figure 9. Rejets de cadmium dans l'eau par province et territoire, Canada, 2007 et 2017.....	15
Figure 10. Rejets de cadmium dans l'eau par installation, Canada, 2017.....	17
Liste des tableaux	
Tableau 1. Correspondance des catégories de source aux fins des Indicateurs canadiens de durabilité de l'environnement et aux fins de l'Inventaire national des rejets de polluants.....	20
Tableau A.1. Données pour la Figure 1. Rejets de mercure, plomb et cadmium dans l'eau, Canada, 2003 à 2017.....	24
Tableau A.2. Données pour la Figure 2. Rejets de mercure dans l'eau par source, Canada, 2003 à 2017.....	24
Tableau A.3. Données pour la Figure 3. Rejets de mercure dans l'eau par province et territoire, Canada, 2007 et 2017.....	25
Tableau A.4. Données pour la Figure 5. Rejets de plomb dans l'eau par source, Canada, 2003 à 2017.....	26
Tableau A.5. Données pour la Figure 6. Rejets de plomb dans l'eau par province et territoire, Canada, 2007 et 2017.....	26
Tableau A.6. Données pour la Figure 8. Rejets de cadmium dans l'eau par source, Canada, 2003 à 2017.....	27
Tableau A.7. Données pour la Figure 9. Rejets de cadmium dans l'eau par province et territoire, Canada, 2007 et 2017.....	28

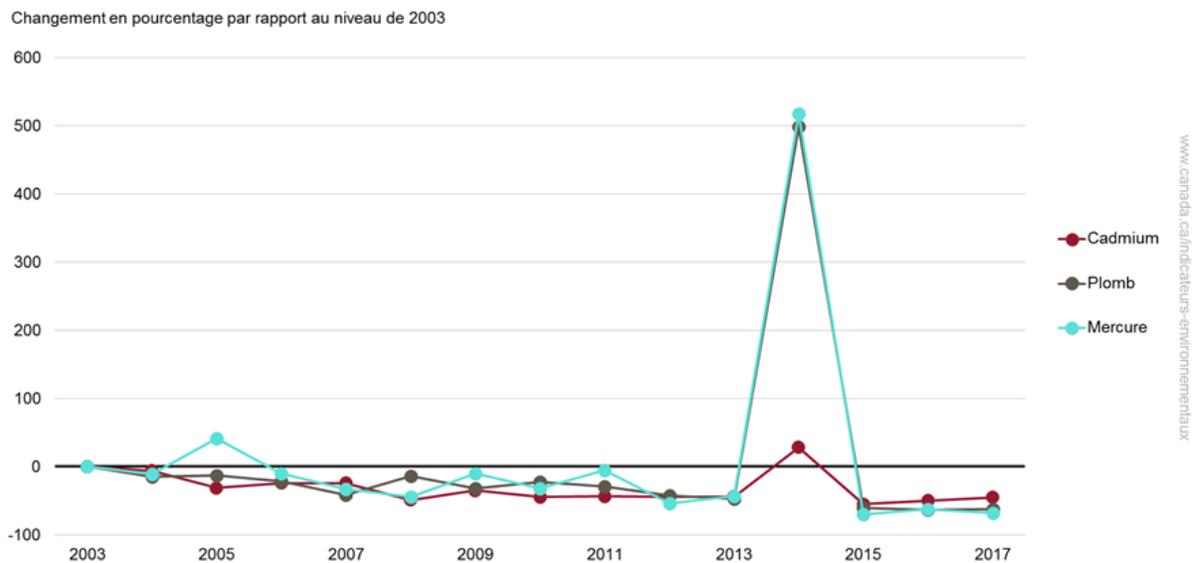
Rejets de substances nocives dans l'eau

Le rejet de certaines substances dans l'environnement peut nuire à la santé humaine, à la faune et à la biodiversité. Les métaux toxiques rejetés dans l'eau peuvent entrer dans la chaîne alimentaire et s'accumuler dans les tissus d'organismes vivants. L'exposition à ces substances, même en petite quantité, peut être dangereuse tant pour les humains que pour la faune. Le mercure et ses composés, le plomb et les composés inorganiques du cadmium sont considérés comme toxiques¹ au sens de la *Loi canadienne sur la protection de l'environnement (1999)*. Les indicateurs sur les rejets de mercure, de plomb et de cadmium dans l'eau permettent de suivre les rejets de ces substances dans l'eau provenant des installations.

Aperçu des résultats

- Les rejets de mercure, de plomb et de cadmium dans l'eau étaient respectivement 68 %, 62 % et 45 % plus faibles en 2017 qu'en 2003.
- En 2014, un déversement important² a représenté 92 %, 92 % et 59 % des rejets totaux de mercure, de plomb et de cadmium, respectivement.

Figure 1. Rejets de mercure, plomb et cadmium dans l'eau, Canada, 2003 à 2017



[Données pour la Figure 1](#)

Remarque : L'indicateur ne rend compte que des rejets provenant des installations. Ce graphique illustre uniquement les rejets dans l'eau déclarés à l'Inventaire national des rejets de polluants en fonction des critères de déclaration de celui-ci touchant les rejets de mercure, de plomb et de cadmium et de leurs composés. Les quantités présentées ne doivent pas être interprétées comme le total exhaustif de rejets de ces polluants dans l'eau au Canada.

Source : Environnement et Changement climatique Canada (2018) [Inventaire national des rejets de polluants](#).

¹ L'article 64 de la *Loi canadienne sur la protection de l'environnement (1999)* définit une substance comme toxique si elle « pénètre ou peut pénétrer dans l'environnement en une quantité ou concentration ou dans des conditions de nature à : a) avoir, immédiatement ou à long terme, un effet nocif sur l'environnement ou sur la diversité biologique; b) mettre en danger l'environnement essentiel pour la vie; ou c) constituer un danger au Canada pour la vie ou la santé humaine. »

² Le 4 août 2014, dans le centre de la Colombie-Britannique, une digue protégeant un bassin de résidus de la mine du mont Polley a cédé, et des résidus miniers se sont répandus dans le lac Polley et les eaux avoisinantes.

La plupart des rejets de mercure, de plomb et de cadmium dans l'eau proviennent des effluents d'eaux usées et de la gestion des déchets. Les usines de traitement des eaux usées ne produisent pas de mercure, de plomb ou de cadmium. Le mercure dans les eaux usées provient habituellement des rejets industriels dans les réseaux d'égouts provenant du finissage des métaux, de la fabrication de l'acier, des raffineries, ainsi que des effluents des sites d'enfouissement des déchets. Le plomb et le cadmium dans les eaux usées proviennent en général des rejets industriels dans les réseaux d'égouts.

En 2017, les rejets des eaux usées et de la gestion des déchets représentait 68 %, 48 % et 45 % des rejets totaux de mercure, de plomb et de cadmium, respectivement. De 2003 à 2017, les rejets de mercure, de plomb et de cadmium provenant de cette source ont diminué respectivement de 73 %, 72 % et 61 %.

En 2017, l'industrie des pâtes et papiers a constitué la deuxième plus importante source de rejets de mercure, de plomb et de cadmium. Entre 2003 et 2017, les rejets de mercure, de plomb et de cadmium de cette source ont diminué respectivement de 19 %, 44 % et 16 %.

Réunies, les réductions des rejets provenant des usines de traitement des eaux usées et de l'industrie des pâtes et papiers représentent 89 %, 81 % et 96 % des réductions totales de rejets de mercure, de plomb et de cadmium dans l'eau, respectivement.

Rejets de mercure dans l'eau

Le mercure est rejeté dans l'eau à partir de sources telles que l'industrie des pâtes et papiers, de l'exploitation minière et les usines de la transformation des métaux, et indirectement par les usines de traitement des eaux usées. Le mercure dans les eaux usées provient habituellement des rejets industriels dans les réseaux d'égouts provenant du finissage des métaux, de la fabrication de l'acier, des raffineries, ainsi que des effluents des sites d'enfouissement des déchets. Des rejets peuvent aussi se produire lorsqu'un [produit contenant du mercure](#) est fabriqué, utilisé, recyclé et éliminé.³

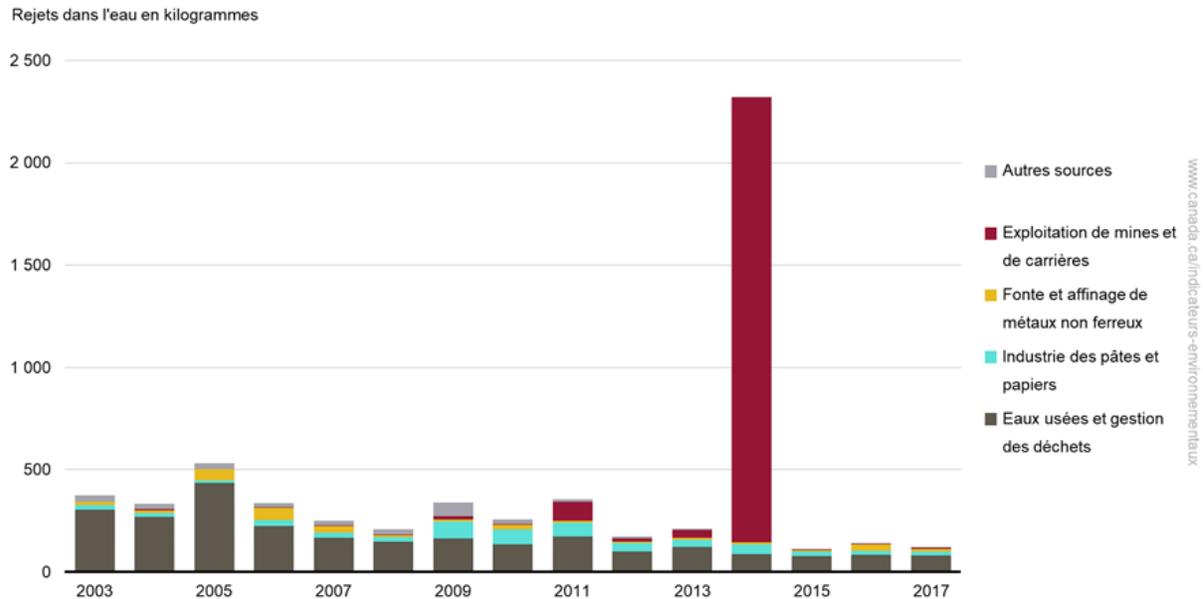
Aperçu des résultats

- Depuis 2003, les rejets de mercure dans l'eau ont diminué de 68 % ou 256 kilogrammes (kg).
- En 2017, les rejets à l'échelle nationale ont totalisé 120 kg.
 - La source la plus importante était les eaux usées et la gestion des déchets, qui représentait 68 % (81 kg) des rejets totaux.
- En 2014, un déversement important⁴ a généré 92 % (2 143 kg) des 2 321 kg de mercure rejetés.

³ Le *Règlement sur les produits contenant du mercure*, qui est entré en vigueur en novembre 2015, interdit la fabrication et l'importation de mercure ou de ses composés, avec quelques exceptions pour les produits essentiels qui n'ont pas de solutions de rechange techniquement ou économiquement viables (comme certaines applications médicales et de recherche et les amalgames dentaires).

⁴ Le 4 août 2014, dans le centre de la Colombie-Britannique, une digue protégeant un bassin de résidus de la mine du mont Polley a cédé, et des résidus miniers se sont répandus dans le lac Polley et les eaux avoisinantes.

Figure 2. Rejets de mercure dans l'eau par source, Canada, 2003 à 2017



[Données pour la Figure 2](#)

Remarque : L'indicateur ne rend compte que des rejets provenant des installations. Il comprend la quantité de mercure élémentaire et de mercure dans tout composé, alliage ou mélange déclarée à l'Inventaire national des rejets de polluants selon les critères de déclaration de celui-ci. Ainsi, les rejets de mercure dans l'eau déclarés ne représentent qu'une portion des rejets de ce polluant toxique dans l'eau au Canada. Les autres sources englobent les services d'électricité, la fabrication (sauf l'industrie des pâtes et papiers), l'industrie pétrolière et gazière, les minerais et les industries minérales (sauf la fonte et l'affinage de métaux non ferreux) et d'autres sources diverses. Pour en savoir plus sur les sources, veuillez consulter les [Sources des données et méthodes](#).

Source : Environnement et Changement climatique Canada (2018) [Inventaire national des rejets de polluants](#).

En 2017, 3 secteurs ont contribué à 94 % (113 kg) des rejets totaux de mercure dans l'eau à l'échelle nationale : les eaux usées et la gestion des déchets, l'industrie des pâtes et papiers et l'industrie de la fonte et l'affinage de métaux non ferreux.

La réduction la plus importante des rejets de mercure dans l'eau entre 2003 et 2017 a été enregistrée dans le secteur des eaux usées et de la gestion des déchets, avec une réduction de 222 kg (73 %). Cette baisse a contribué à 87 % de la baisse totale des rejets de mercure dans l'eau.

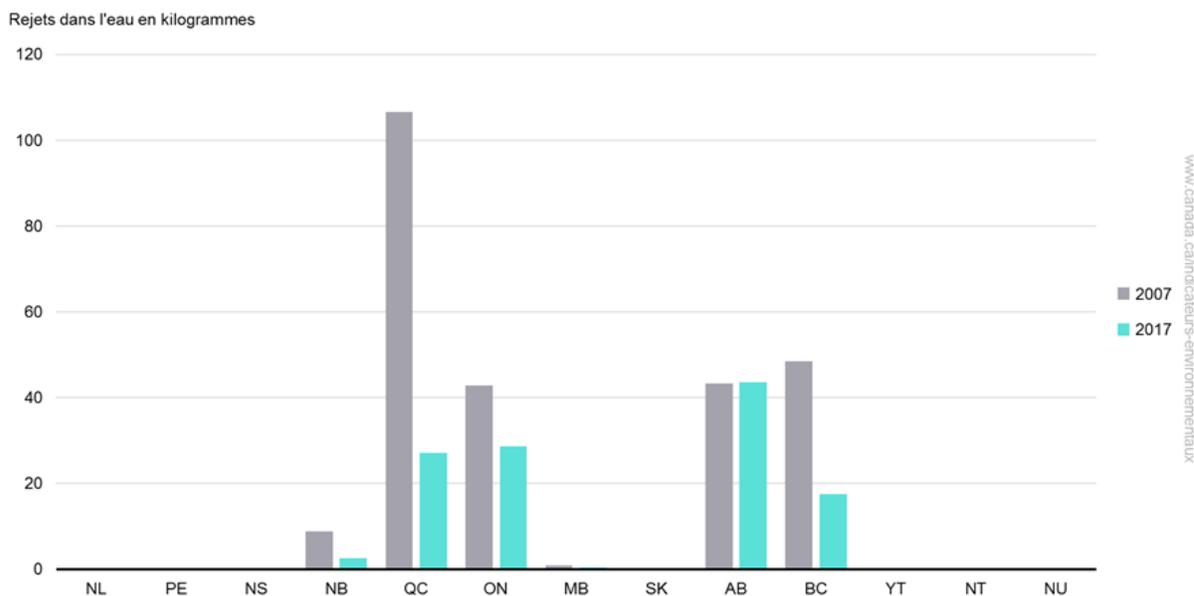
Le mercure a des effets négatifs importants sur la santé humaine et l'environnement. Il persiste et s'accumule dans les écosystèmes et le biote. L'exposition des Canadiens au mercure pose un risque particulier dans le cas des populations, notamment autochtones, qui consomment beaucoup de poissons prédateurs, par exemple des truites d'eau douce ou des ombles chevaliers, ainsi que des aliments traditionnels, notamment des mammifères marins.

Rejets de mercure dans l'eau par province et territoire

Aperçu des résultats

- En 2017, l'Alberta, l'Ontario et le Québec représentaient 83 % (99 kg) des rejets de mercure dans l'eau à l'échelle nationale.
- Entre 2007 et 2017, la plus forte réduction des rejets de mercure dans l'eau a été enregistrée au Québec, avec une réduction de ses rejets de 75 % (79 kg).

Figure 3. Rejets de mercure dans l'eau par province et territoire, Canada, 2007 et 2017



[Données pour la Figure 3](#)

Remarque : L'indicateur ne rend compte que des rejets provenant des installations. L'indicateur comprend la quantité de mercure élémentaire et de mercure dans tout composé, alliage ou mélange déclarée à l'Inventaire national des rejets de polluants selon les critères de déclaration de celui-ci. Ainsi, les rejets de mercure dans l'eau déclarés ne représentent qu'une portion des rejets dans l'eau de ce polluant toxique au Canada.

Source : Environnement et Changement climatique Canada (2018) [Inventaire national des rejets de polluants](#).

Les rejets de mercure dans l'eau étaient les plus élevés en Alberta en 2017, représentant 36 % (44 kg) du total à l'échelle nationale. Le mercure était le plus souvent rejeté dans les effluents d'eaux usées.

Le Québec a connu la plus forte baisse de rejets de mercure entre 2007 et 2017. Cette baisse est principalement due à des réductions dans les secteurs des eaux usées et de la gestion des déchets et de l'industrie de la fonte et de l'affinage de métaux non ferreux. L'Alberta a connu une légère augmentation de rejets au cours de cette période. Cette augmentation est attribuable à l'augmentation de la déclaration du nombre d'installations de pâtes et papiers.

En 2017, les eaux usées et la gestion des déchets était la principale source de rejets de mercure dans l'eau en Alberta, en Ontario, en Colombie-Britannique, au Manitoba et en Nouvelle-Écosse. L'industrie des pâtes et papiers était la plus importante source de rejets au Nouveau-Brunswick. Au Québec, l'industrie de la fonte et de l'affinage de métaux non ferreux était la principale source de rejets de mercure dans l'eau. A Terre-Neuve-et-Labrador et dans les Territoires du Nord-Ouest, la source la plus importante était l'exploitation des mines et des carrières.

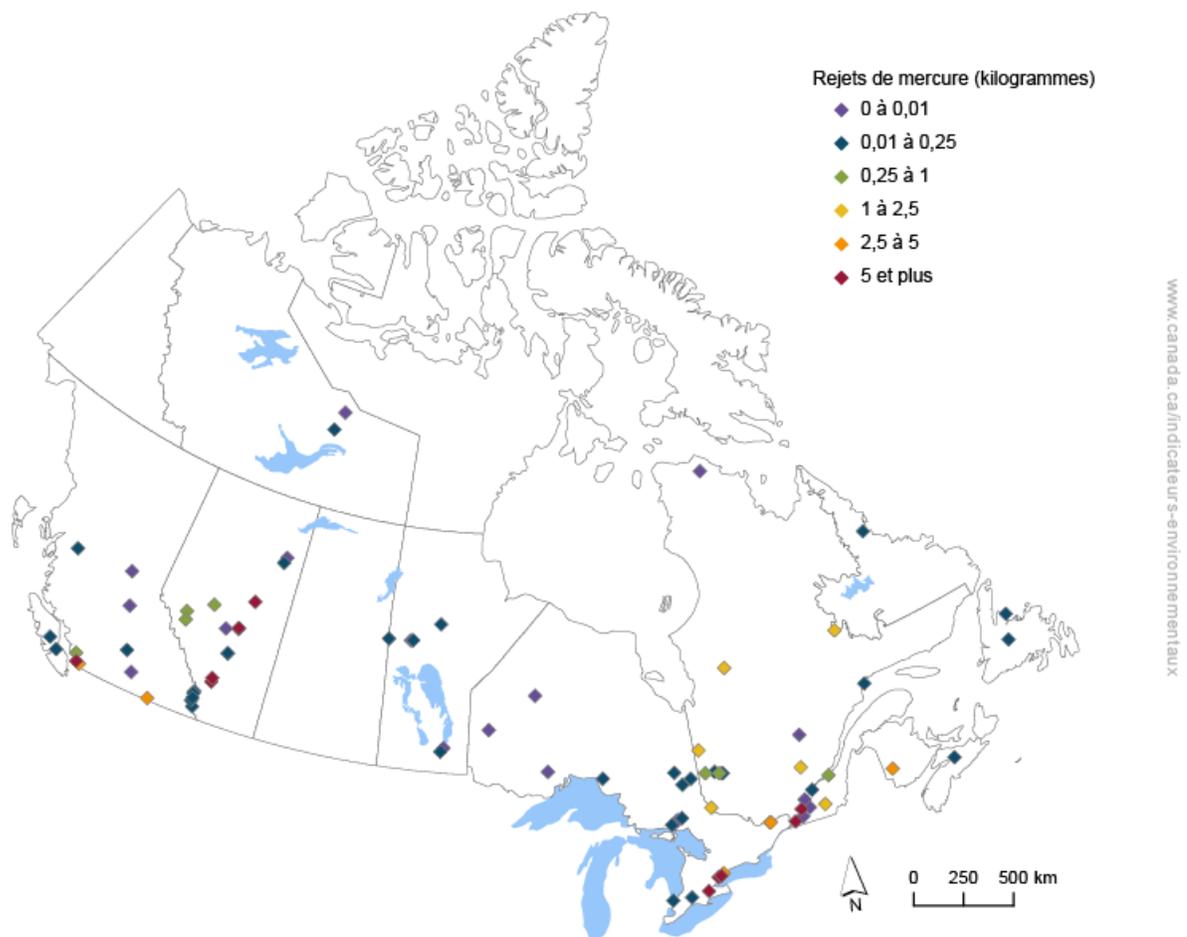
Aucun rejet de mercure dans l'eau n'a été déclaré à l'Île-du-Prince-Édouard, en Saskatchewan, au Yukon et au Nunavut en 2007 et 2017. En 2017, les Territoires du Nord-Ouest n'ont déclaré aucun rejet.

Rejets de mercure dans l'eau provenant des installations

L'Inventaire national des rejets de polluants fournit des renseignements détaillés sur les émissions et les rejets provenant d'installations industrielles et commerciales qui répondent à ses critères de déclaration.

Le programme des Indicateurs canadiens de durabilité de l'environnement donne accès à cette information par l'entremise d'une carte interactive. La carte vous permet d'explorer les [rejets de mercure dans l'eau](#) des installations individuelles.

Figure 4. Rejets de mercure dans l'eau par installation, Canada, 2017



Explorer les données avec la [carte interactive](#)

Source : Environnement et Changement climatique Canada (2018) [Recherche des données de l'Inventaire national des rejets de polluants, Données déclarées par les installations en 2017.](#)

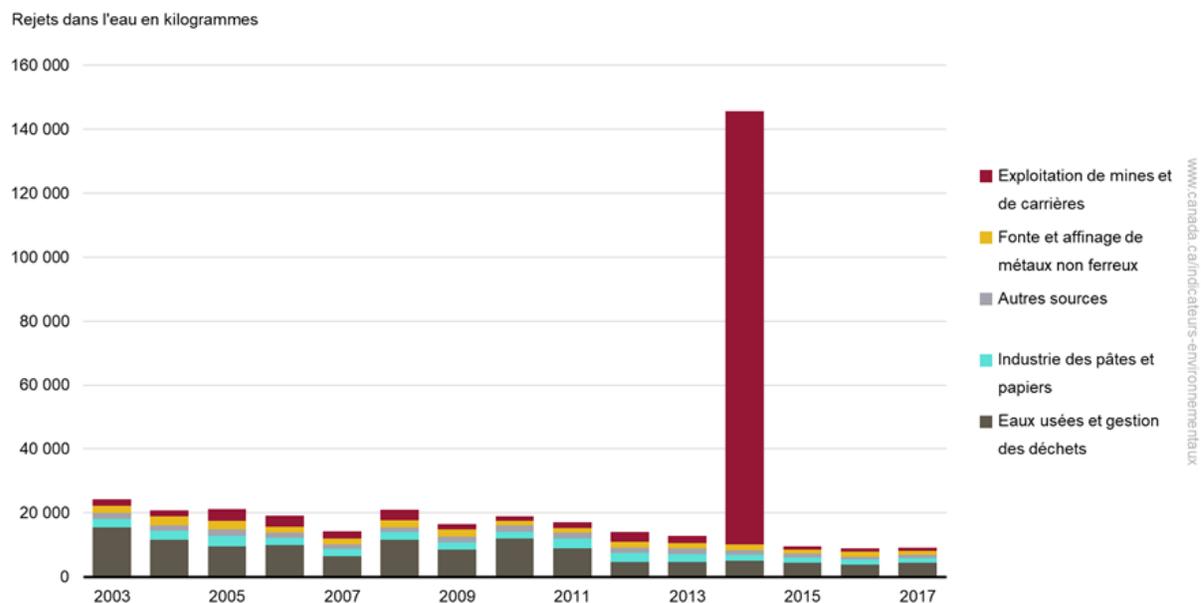
Rejets de plomb dans l'eau

Le plomb est rejeté directement dans l'eau à partir de sources telles que l'industrie des pâtes et papiers, le traitement des métaux, l'exploitation des mines et des carrières, et indirectement par les usines de traitement des eaux usées. Le plomb dans les eaux usées provient généralement des rejets industriels dans les réseaux d'égouts. Ses rejets sont aussi issus de processus naturels comme l'érosion du roc et du sol. Le plomb peut se déposer sur les surfaces terrestres ou les plans d'eau puis s'accumuler dans les sols ou les sédiments.

Aperçu des résultats

- Depuis 2003, les rejets de plomb dans l'eau ont diminué de 62 %, soit 15 188 kilogrammes (kg).
- En 2017, les rejets à l'échelle nationale ont totalisé 9 150 kg.
 - La source la plus importante était les eaux usées et la gestion des déchets, représentant 48 % (4 376 kg) du total.
- En 2014, un déversement important a été à l'origine de 92 % (134 235 kg) des 145 712 kg de plomb rejeté.⁵

Figure 5. Rejets de plomb dans l'eau par source, Canada, 2003 à 2017



Données pour la Figure 5

Remarque : L'indicateur ne rend compte que des rejets provenant des installations. L'indicateur comprend la quantité de plomb élémentaire et de plomb dans tout composé, alliage ou mélange déclarée à l'Inventaire national des rejets de polluants selon les critères de déclaration de celui-ci. Ainsi, les rejets déclarés de plomb dans l'eau ne représentent qu'une portion des rejets de ce polluant toxique dans l'eau au Canada. Les autres sources comprennent les services d'électricité, la fabrication (sauf l'industrie des pâtes et papiers), l'industrie pétrolière et gazière, les minerais et les industries minérales (sauf la fonte et l'affinage de métaux non ferreux) et d'autres sources diverses. Pour en savoir plus sur les sources, veuillez consulter les [Sources des données et méthodes](#).

Source : Environnement et Changement climatique Canada (2018) [Inventaire national des rejets de polluants](#).

⁵ Le 4 août 2014, dans le centre de la Colombie-Britannique, une digue protégeant un bassin de résidus de la mine du mont Polley a cédé, et des résidus miniers se sont répandus dans le lac Polley et les eaux avoisinantes.

En 2017, près de 64 % (5 824 kg) des rejets de plomb dans l'eau à l'échelle nationale provenaient des eaux usées et de la gestion des déchets et de l'industrie des pâtes et papiers.

Les eaux usées et la gestion des déchets a contribué à réduire de 73 % (11 110 kg) les rejets de plomb dans l'eau depuis 2003. Les industries de la fonte et de l'affinage de métaux non ferreux, des pâtes et papiers et de l'exploitation de mines et de carrières ont contribué à une réduction additionnelle de 8 % (1 143 kg), 7 % (1 135 kg) et 7 % (1 044 kg), respectivement.

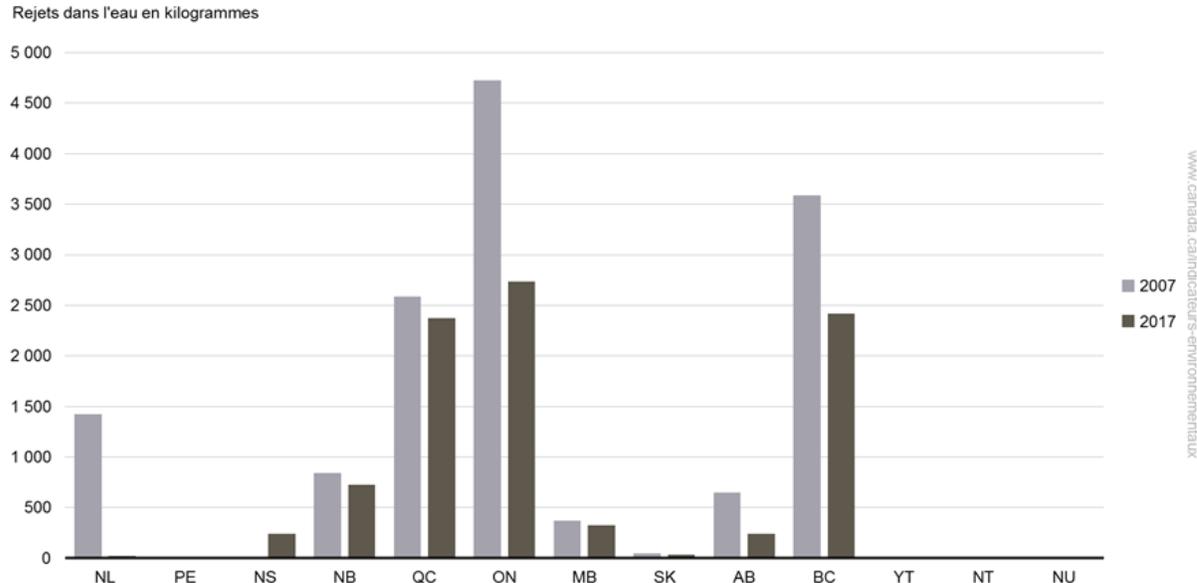
L'exposition au plomb, même en petite quantité, peut être dangereuse tant pour les humains que pour la faune. Les articles de pêche contenant du plomb peuvent constituer une menace sérieuse pour les oiseaux s'ils sont ingérés. Une simple pesée ou turlutte contenant plusieurs grammes de plomb est suffisante pour tuer un oiseau. Selon une étude récente, environ 460 tonnes de pesée et turlattes en plomb sont perdus dans les lacs et les voies navigables du Canada.⁶

Rejets de plomb dans l'eau par province et territoire

Aperçu des résultats

- En 2017, l'Ontario, la Colombie-Britannique et le Québec étaient à l'origine de 82 % (7 531 kg) des rejets de plomb dans l'eau à l'échelle nationale.
- Entre 2007 et 2017,
 - la plus forte réduction des rejets de plomb dans l'eau a été enregistrée en Ontario, avec une réduction de ses rejets de 42 % (1 989 kg).
 - la plus forte augmentation des rejets de plomb dans l'eau a été enregistrée en Nouvelle-Écosse, où les rejets ont été multipliés par 19 (230 kg).

Figure 6. Rejets de plomb dans l'eau par province et territoire, Canada, 2007 et 2017



[Données pour la Figure 6](#)

Remarque : L'indicateur ne rend compte que des rejets provenant des installations. L'indicateur comprend la quantité de plomb élémentaire et de plomb dans tout composé, alliage ou mélange déclarée à l'Inventaire national des rejets de polluants

⁶ Environnement et Changement climatique Canada (2018) [Étude visant à recueillir de l'information sur l'utilisation de pesées et de turlattes de pêche à base de plomb ainsi que les solutions de rechange sans plomb au Canada](#). Consulté le 3 mai 2019.

selon les critères de déclaration de celui-ci. Ainsi, les rejets déclarés de plomb dans l'eau ne représentent qu'une portion des rejets de ce polluant toxique dans l'eau au Canada.

Source : Environnement et Changement climatique Canada (2018) [Inventaire national des rejets de polluants](#).

Les rejets de plomb dans l'eau étaient les plus élevés en Ontario en 2017, représentant 30 % (2 735 kg) du total national.

L'Ontario a également connu la plus forte baisse de rejets de plomb entre 2007 et 2017. La baisse est surtout attribuable à des réductions dans les rejets provenant du secteur des eaux usées et de la gestion des déchets, ainsi que dans l'exploitation de mines et de carrières. La Nouvelle-Écosse a connu la plus forte augmentation de rejets au cours de cette période. Cette augmentation résulte des données communiquées par une seule usine de traitement des eaux usées.

En 2017, les eaux usées et la gestion des déchets était la principale source de rejets de plomb dans l'eau en Ontario, au Québec, en Nouvelle-Écosse, en Alberta, en Saskatchewan et à l'Île-du-Prince-Édouard. En Colombie-Britannique, la source la plus importante était l'industrie de la fonte et de l'affinage de métaux non ferreux. L'exploitation de mines et de carrières était la source la plus importante au Nouveau-Brunswick, au Manitoba, au Nunavut et dans les Territoires du Nord-Ouest. À Terre-Neuve-et-Labrador, l'industrie pétrolière et gazière était la principale source.

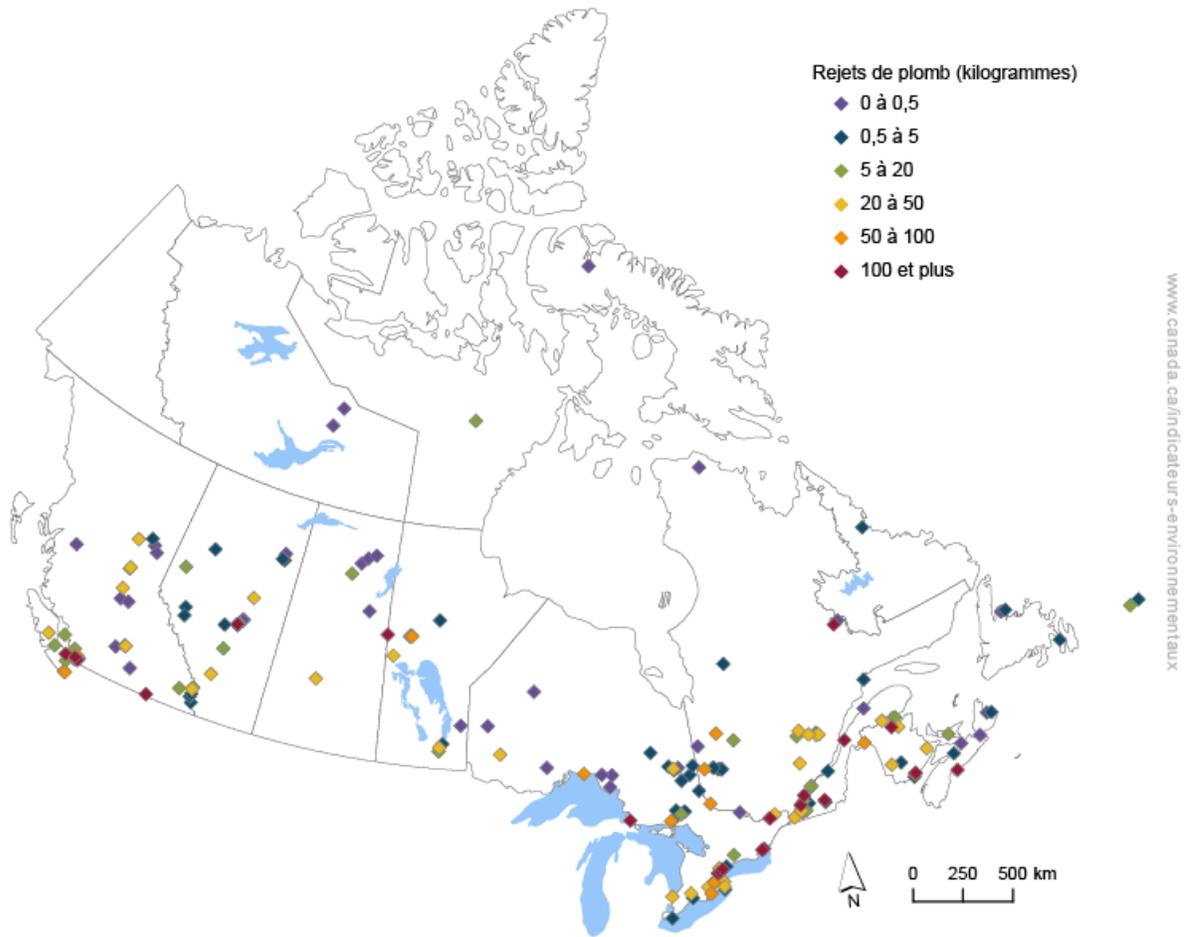
En 2007, aucun rejet de plomb n'a été déclaré à l'Île-du-Prince-Édouard, au Yukon, dans les Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut. Toutes les provinces et tous les territoires ont déclaré des rejets en 2017, à l'exception du Yukon.

Rejets de plomb dans l'eau provenant des installations

L'Inventaire national des rejets de polluants fournit des renseignements détaillés sur les émissions et les rejets provenant d'installations industrielles et commerciales qui répondent à ses critères de déclaration.

Le programme des Indicateurs canadiens de durabilité de l'environnement donne accès à cette information par l'entremise d'une carte interactive. La carte vous permet d'explorer les [rejets de plomb dans l'eau](#) des installations individuelles.

Figure 7. Rejets de plomb dans l'eau par installation, Canada, 2017



Explorer les données avec la [carte interactive](#)

Source : Environnement et Changement climatique Canada (2018) [Recherche des données de l'Inventaire national des rejets de polluants, Données déclarées par les installations en 2017.](#)

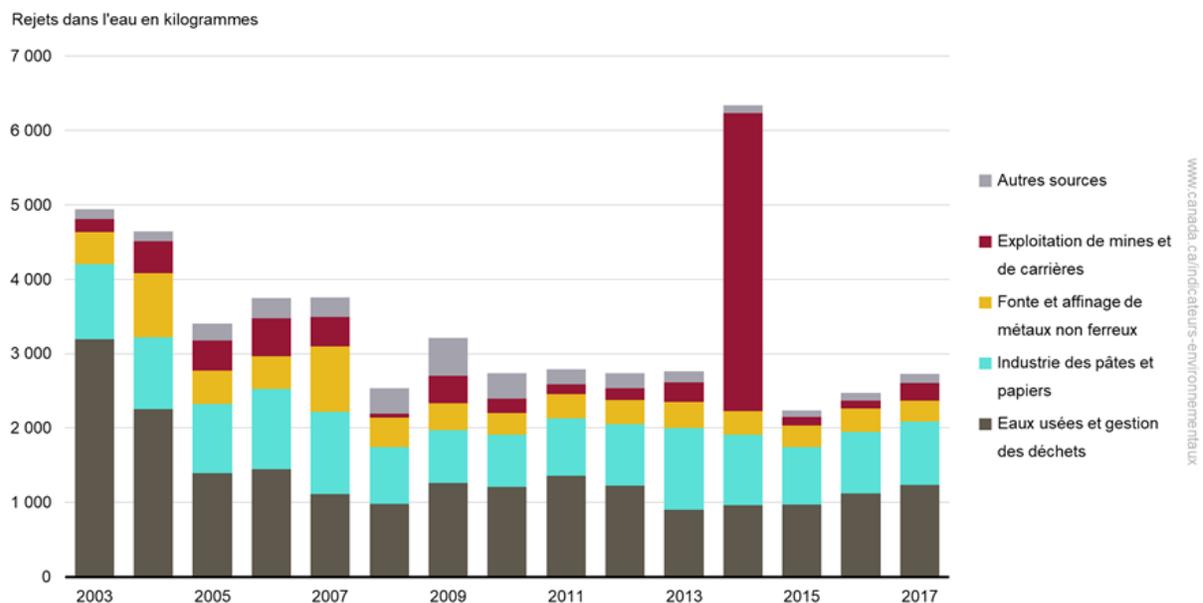
Rejets de cadmium dans l'eau

Le cadmium peut être rejeté directement dans l'eau par des activités humaines, comme l'industrie de la fonte et de l'affinage de métaux non ferreux et la consommation de carburant pour la production d'électricité ou le chauffage, et indirectement par les usines de traitement des eaux usées. Le cadmium dans les eaux usées provient généralement des rejets industriels dans les réseaux d'égouts. Le cadmium est un métal qui existe à l'état naturel. Il est utilisé dans les piles ainsi qu'en électrodeposition pour protéger d'autres métaux contre la corrosion.

Aperçu des résultats

- Depuis 2003, les rejets de cadmium dans l'eau ont diminué de 45 % ou 2 218 kilogrammes (kg).
- En 2017, les rejets à l'échelle nationale ont totalisé 2 725 kg.
 - La source la plus importante était les eaux usées et la gestion des déchets. Elle représentait environ 45 % (1 235 kg) des rejets à l'échelle nationale.
- En 2014, un déversement important a été à l'origine de 59 % (3 768 kg) des 6 340 kg de cadmium rejeté.⁷

Figure 8. Rejets de cadmium dans l'eau par source, Canada, 2003 à 2017



[Données pour la Figure 8](#)

Remarque : L'indicateur ne rend compte que des rejets provenant des installations. L'indicateur comprend la quantité de cadmium élémentaire et de cadmium dans tout composé, alliage ou mélange déclarée à l'Inventaire national des rejets de polluants selon les critères de déclaration de celui-ci. Ainsi, les rejets déclarés de cadmium dans l'eau ne représentent qu'une portion des rejets de ce polluant toxique dans l'eau au Canada. Les autres sources comprennent les services d'électricité, la fabrication (sauf l'industrie des pâtes et papiers), l'industrie pétrolière et gazière, les minerais et les industries minérales (sauf la fonte et l'affinage de métaux non ferreux) et d'autres sources diverses. Pour en savoir plus sur les sources, veuillez consulter les [Sources des données et méthodes](#).

Source : Environnement et Changement climatique Canada (2018) [Inventaire national des rejets de polluants](#).

⁷ Le 4 août 2014, dans le centre de la Colombie-Britannique, une digue protégeant un bassin de résidus de la mine du mont Polley a cédé, et des résidus miniers se sont répandus dans le lac Polley et les eaux avoisinantes.

En 2017, 87 % (2 371 kg) du cadmium rejeté dans l'eau provenait des eaux usées et de la gestion des déchets, de l'industrie des pâtes et papiers et de l'industrie de la fonte et de l'affinage de métaux non ferreux.

Le secteur des eaux usées et de la gestion des déchets a contribué à réduire de 88 % (1 960 kg) les rejets de cadmium dans l'eau depuis 2003. L'industrie des pâtes et papiers et celle de la fonte et l'affinage de métaux non ferreux ont chacune contribué à une réduction additionnelle de 7 % (158 kg) et (144 kg), respectivement.

Entre 2003 et 2017, la réduction la plus importante des rejets de cadmium dans l'eau était issue des eaux usées et de la gestion des déchets, qui a réduit ses rejets de 61 % (1 960 kg).

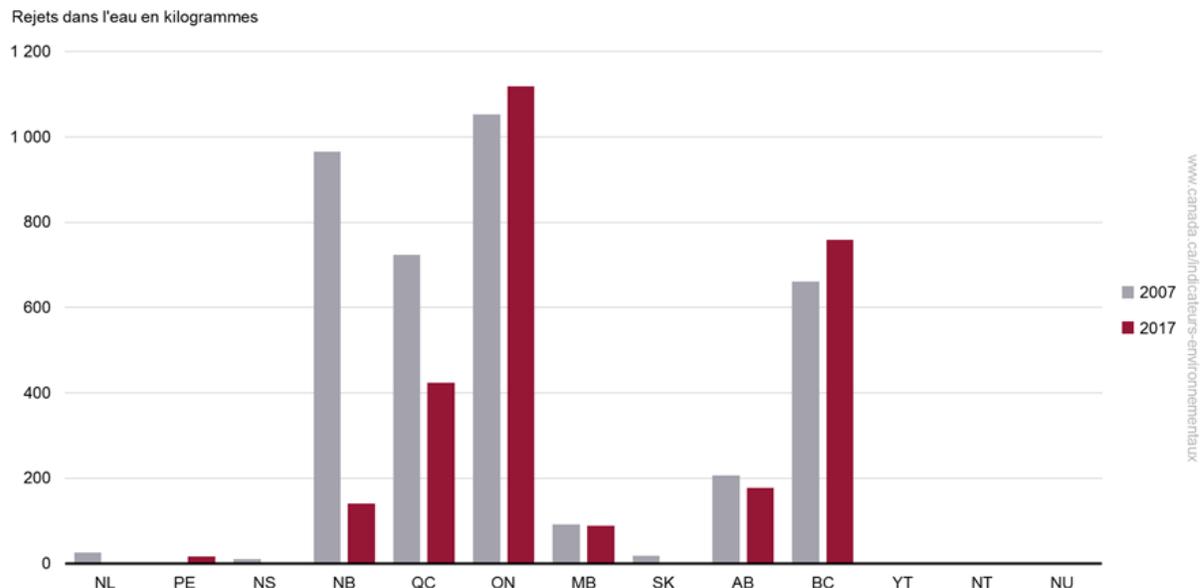
L'exposition au cadmium peut être dangereuse pour l'humain et la faune.

Rejets de cadmium dans l'eau par province et territoire

Aperçu des résultats

- En 2017, l'Ontario, la Colombie-Britannique et le Québec étaient à l'origine de 84 % (2 300 kg) des rejets de cadmium dans l'eau à l'échelle nationale.
- Entre 2007 et 2017,
 - la plus forte réduction des rejets de cadmium dans l'eau a été enregistrée au Nouveau-Brunswick, avec une réduction de ses rejets de 85 % (825 kg).
 - la plus forte augmentation des rejets de plomb dans l'eau a été enregistrée en Colombie-Britannique, avec une augmentation de ses rejets de 15 % (97 kg).

Figure 9. Rejets de cadmium dans l'eau par province et territoire, Canada, 2007 et 2017



[Données pour la Figure 9](#)

Remarque : L'indicateur ne rend compte que des rejets provenant des installations. L'indicateur comprend la quantité de cadmium élémentaire et de cadmium dans tout composé, alliage ou mélange déclarée à l'Inventaire national des rejets de polluants selon les critères de déclaration de celui-ci. Ainsi, les rejets déclarés de cadmium dans l'eau ne représentent qu'une portion des rejets de ce polluant toxique dans l'eau au Canada.

Source : Environnement et Changement climatique Canada (2018) [Inventaire national des rejets de polluants](#).

Les rejets de cadmium dans l'eau étaient les plus élevés en Ontario en 2017, représentant 41 % (1 118 kg) du total national. Le secteur des eaux usées et de la gestion des déchets était la principale source de ces rejets.

Entre 2007 et 2017, le Nouveau-Brunswick a connu la plus forte diminution de rejets de cadmium. Cette diminution est principalement attribuable à des réductions dans une usine de fonte et d'affinage de métaux non ferreux et dans l'industrie des pâtes et papiers. La Colombie-Britannique a connu la plus forte augmentation des rejets au cours de cette période. Cette augmentation est le résultat des rejets accrus de l'industrie des pâtes et papiers.

En 2017, les eaux usées et de la gestion des déchets était la principale source de rejets de cadmium dans l'eau en Ontario, à l'Île-du-Prince-Édouard et en Saskatchewan. L'industrie des pâtes et papiers était la source la plus importante en Colombie-Britannique, au Québec, en Alberta et au Nouveau-Brunswick, tandis que l'exploitation de mines et de carrières était la source la plus importante au Manitoba, dans les Territoires du Nord-Ouest, à Terre-Neuve-et-Labrador et au Nunavut. En Nouvelle-Écosse, la plus grande source était les services publics d'électricité.

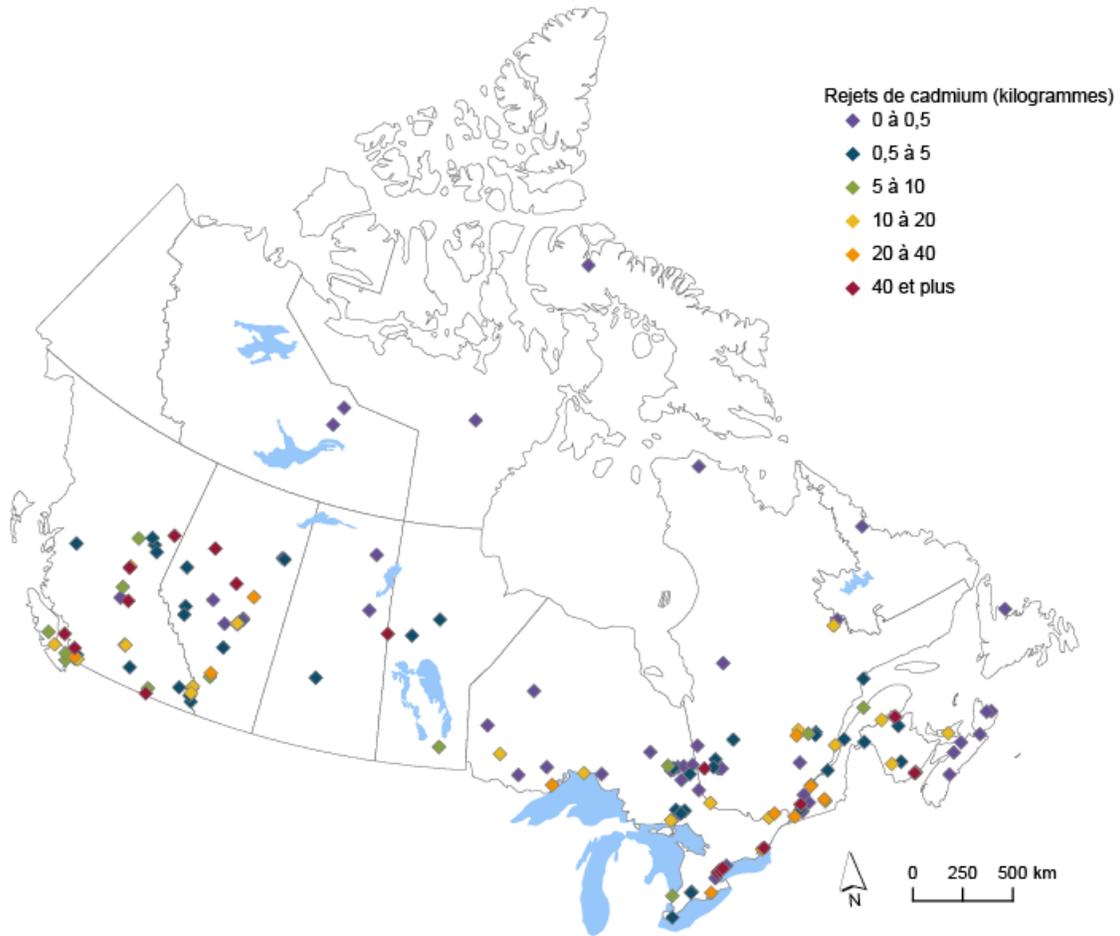
En 2007, aucun rejet de cadmium n'a été déclaré à l'Île-du-Prince-Édouard, au Yukon, dans les Territoires du Nord-Ouest ou au Nunavut. Toutes les provinces et tous les territoires ont déclaré des rejets en 2017, à l'exception du Yukon.

Rejets de cadmium dans l'eau provenant des installations

L'Inventaire national des rejets de polluants fournit des renseignements détaillés sur les émissions et les rejets provenant d'installations industrielles et commerciales qui répondent à ses critères de déclaration.

Le programme des Indicateurs canadiens de durabilité de l'environnement donne accès à cette information par l'entremise d'une carte interactive. La carte vous permet d'explorer les [rejets de cadmium dans l'eau](#) des installations individuelles.

Figure 10. Rejets de cadmium dans l'eau par installation, Canada, 2017



Explorer les données avec la [carte interactive](#)

Source : Environnement et Changement climatique Canada (2018) [Recherche des données de l'Inventaire national des rejets de polluants, Données déclarées par les installations en 2017.](#)

À propos des indicateurs

Ce que mesurent les indicateurs

Ces indicateurs permettent de suivre les rejets dans l'eau des installations de 3 substances définies comme toxiques au sens de la *Loi canadienne sur la protection de l'environnement (1999)* : le mercure, le plomb et le cadmium et leurs composés. Pour chaque substance, les données sont fournies à l'échelle nationale, régionale (provinciale et territoriale), par installation et par source.

Pourquoi ces indicateurs sont importants

Le mercure et ses composés, le plomb et les composés inorganiques du cadmium figurent sur la [Liste des substances toxiques](#) de l'annexe 1 de la *Loi canadienne sur la protection de l'environnement (1999)*. Cela signifie que ces substances « pénètrent ou peuvent pénétrer dans l'environnement en une quantité ou concentration ou dans des conditions de nature à : a) avoir, immédiatement ou à long terme, un effet nocif sur l'environnement ou sur la diversité biologique; b) mettre en danger l'environnement essentiel pour la vie; ou c) constituer un danger au Canada pour la vie ou la santé humaines. »

Les indicateurs renseignent les Canadiens sur les rejets dans l'eau provenant d'activités humaines de ces 3 substances au Canada. Les indicateurs sur les Rejets de substances nocives dans l'eau aident aussi le gouvernement à établir des priorités, à élaborer ou réviser des stratégies pour informer davantage la gestion des risques et suivre les progrès des politiques mises en place pour réduire ou contrôler ces 3 substances et la pollution de l'eau en général.



Collectivités sûres et en santé

Ces indicateurs soutiennent la mesure des progrès vers l'atteinte de l'objectif à long terme de la [Stratégie fédérale de développement durable 2016–2019](#) : Tous les Canadiens vivent dans des collectivités propres, durables qui contribuent à leur santé et bien-être.

De plus, les indicateurs contribuent aux [Objectifs de développement durable du Programme de développement durable à l'horizon 2030](#). Ils sont liés à l'objectif 12 : consommation et production durables et à la cible 12,4 : « D'ici à 2020, instaurer une gestion écologiquement rationnelle des produits chimiques et de tous les déchets tout au long de leur cycle de vie, conformément aux principes directeurs arrêtés à l'échelle internationale, et réduire considérablement leur déversement dans l'air, l'eau et le sol, afin de minimiser leurs effets négatifs sur la santé et l'environnement. »

Indicateurs connexes

Les indicateurs sur les [Émissions atmosphériques de substances nocives](#) permettent de suivre les émissions atmosphériques de 3 substances toxiques, à savoir le mercure, le plomb et le cadmium, ainsi que leurs composés. Pour chaque substance, les données sont fournies à l'échelle nationale et régionale (provinciale et territoriale) et par source. Des informations sur les installations et sur les émissions atmosphériques mondiales sont également indiquées pour le mercure.

Les indicateurs sur l'[Exposition humaine à des substances nocives](#) suivent les concentrations de 4 substances (le mercure, le plomb, le cadmium et le bisphénol A) dans la population canadienne.

Sources des données et méthodes

Sources des données

Les données pour les indicateurs et les cartes interactives sont tirées de l'[ensemble de données normalisées](#) de l'Inventaire national des rejets de polluants (l'Inventaire). Les indicateurs comprennent la quantité de mercure, de plomb et de cadmium élémentaires dans tout composé, alliage ou mélange rejeté dans l'eau, telle que déclarée dans l'Inventaire selon ses critères de déclaration, décrits à la section 5.3 du [Guide de déclaration à l'Inventaire national des rejets de polluants 2018 et 2019](#) (PDF; 1,53 Mo).

Complément d'information

L'[Inventaire](#) est établi par Environnement et Changement climatique Canada (le Ministère). Il comprend les rejets déclarés par les installations industrielles, commerciales et institutionnelles. Il s'agit de l'inventaire canadien, imposé par la loi et accessible au public, des polluants rejetés (dans l'atmosphère, l'eau et le sol), éliminés et transférés afin d'être recyclés. Il renferme les renseignements déclarés par les installations au Ministère en vertu de la *Loi canadienne sur la protection de l'environnement (1999)* (la Loi). En vertu de la Loi, les propriétaires ou exploitants d'installations qui fabriquent, préparent, utilisent d'une autre manière ou rejettent une ou plusieurs substances dont l'Inventaire fait le suivi et qui atteignent les seuils de déclaration et répondent à d'autres exigences doivent déclarer annuellement leurs rejets de polluants.

Estimation des rejets dans l'eau

Les rejets dans l'eau sont estimés ou mesurés par l'une des méthodes suivantes :

- systèmes de suivi en continu des émissions
- contrôle prédictif des émissions
- test à la source
- bilan massique
- facteurs d'émission propres à l'installation
- facteurs d'émission publiés
- estimations techniques

Ces méthodes de mesure et techniques d'estimation sont utilisées par les installations pour déclarer leurs rejets (sources ponctuelles) à l'Inventaire. La page Web du programme de [Déclaration aux fins de l'Inventaire national des rejets de polluants](#) fournit des renseignements aux propriétaires et exploitants d'installations tenus de produire des déclarations, ainsi que des précisions sur les méthodes de calcul du programme.

Exhaustivité des données

Étant donné que les indicateurs se fondent uniquement sur la base de données de l'Inventaire, ils ne rendent compte que des rejets des installations qui satisfont aux critères de déclaration. Ces indicateurs ne reflètent donc pas tous les rejets au Canada et se limitent aux principales sources ponctuelles pour chaque substance toxique choisie.

Actualité des données

Les données sont à jour jusqu'en 2017. Les indicateurs sont présentés un an et demi environ après la collecte, en raison du délai nécessaire pour valider, analyser et interpréter les données.

Méthodes

Les indicateurs sont produits en groupant les données de l'Inventaire pour rendre compte des principales sources qui contribuent à la majorité des rejets de mercure, de plomb et de cadmium dans l'eau.

Complément d'information

Couverture des indicateurs

Les données historiques sont fournies à l'échelle nationale et par source pour la période de 2003 à 2017. L'année 2003 a été choisie comme première année pour les rejets dans l'eau, parce que c'est l'année où les critères de déclaration à l'Inventaire ont été mis à jour pour le mercure, le plomb et le cadmium. Pour ce qui est des indicateurs régionaux (provinciaux et territoriaux), les rejets dans l'eau sont fournis pour 2007 et 2017. Les rejets de mercure, de plomb et de cadmium dans l'eau par installation sont indiqués sur les [cartes interactives](#) des indicateurs environnementaux.

Classification des sources

Les descriptions des sources pour les indicateurs sont tirées du [Système de classification des industries de l'Amérique du Nord](#) de Statistique Canada. Le code à quatre chiffres du système de classification, tel qu'indiqué par les installations, a été utilisé pour la classification des sources pour les données de l'Inventaire. Ces sources ont ensuite été classées comme suit pour les besoins des indicateurs :

- services d'électricité
- eaux usées et gestion des déchets
- fabrication (sauf les pâtes et papiers)
- exploitation de mines et de carrières
- divers
- fonte et affinage de métaux non ferreux
- industrie pétrolière et gazière
- minerais et industries minérales (sauf la fonte et l'affinage de métaux non ferreux)
- industrie des pâtes et papiers

Le tableau 1 montre la répartition des sources des substances nocives déclarées dans les indicateurs par rapport à celles déclarées par l'Inventaire.

Tableau 1. Correspondance des catégories de source aux fins des Indicateurs canadiens de durabilité de l'environnement et aux fins de l'Inventaire national des rejets de polluants

Sources aux fins des Indicateurs canadiens de durabilité de l'environnement	Sources aux fins de l'Inventaire national des rejets de polluants (selon le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord)
Services d'électricité	Production, transport et distribution d'électricité
Eaux usées et gestion des déchets	Réseaux d'aqueduc, d'égout et autres
Eaux usées et gestion des déchets	Collecte des déchets
Eaux usées et gestion des déchets	Traitement et élimination des déchets
Eaux usées et gestion des déchets	Services d'assainissement et autres services de gestion des déchets

Sources aux fins des Indicateurs canadiens de durabilité de l'environnement	Sources aux fins de l'Inventaire national des rejets de polluants (selon le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord)
Fabrication (sauf l'industrie des pâtes et papiers)	Pépinières forestières et récolte de produits forestiers
Fabrication (sauf l'industrie des pâtes et papiers)	Scieries et préservation du bois
Fabrication (sauf l'industrie des pâtes et papiers)	Fabrication de placages, de contreplaqués et de produits en bois reconstitué
Fabrication (sauf l'industrie des pâtes et papiers)	Fabrication de produits du pétrole et du charbon
Fabrication (sauf l'industrie des pâtes et papiers)	Fabrication de produits chimiques de base
Fabrication (sauf l'industrie des pâtes et papiers)	Fabrication de pesticides, d'engrais et d'autres produits chimiques agricoles
Fabrication (sauf l'industrie des pâtes et papiers)	Fabrication de produits pharmaceutiques et de médicaments
Fabrication (sauf l'industrie des pâtes et papiers)	Fabrication d'autres produits chimiques
Fabrication (sauf l'industrie des pâtes et papiers)	Fabrication de produits en caoutchouc
Fabrication (sauf l'industrie des pâtes et papiers)	Fabrication de verre et de produits en verre
Fabrication (sauf l'industrie des pâtes et papiers)	Fabrication de ciment et de produits en béton
Fabrication (sauf l'industrie des pâtes et papiers)	Forgeage et estampage
Fabrication (sauf l'industrie des pâtes et papiers)	Fabrication de ressorts et de produits en fil métallique
Fabrication (sauf l'industrie des pâtes et papiers)	Revêtement, gravure, traitement thermique et par le froid et activités analogues
Fabrication (sauf l'industrie des pâtes et papiers)	Fabrication d'autres produits métalliques
Fabrication (sauf l'industrie des pâtes et papiers)	Fabrication de moteurs, de turbines et de matériel de transmission de puissance
Fabrication (sauf l'industrie des pâtes et papiers)	Fabrication de semi-conducteurs et d'autres composants électroniques
Fabrication (sauf l'industrie des pâtes et papiers)	Fabrication de matériel électrique
Fabrication (sauf l'industrie des pâtes et papiers)	Fabrication d'autres types de matériel et de composants électriques
Fabrication (sauf l'industrie des pâtes et papiers)	Fabrication de pièces pour véhicules automobiles
Fabrication (sauf l'industrie des pâtes et papiers)	Fabrication de produits aérospatiaux et de leurs pièces
Fabrication (sauf l'industrie des pâtes et papiers)	Autres activités diverses de fabrication
Exploitation des mines et des carrières	Extraction de charbon
Exploitation des mines et des carrières	Extraction de minerais métalliques
Exploitation des mines et des carrières	Extraction de minerais non métalliques
Divers	Activités de soutien au transport par eau

Sources aux fins des Indicateurs canadiens de durabilité de l'environnement	Sources aux fins de l'Inventaire national des rejets de polluants (selon le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord)
Divers	Autres services professionnels, scientifiques et techniques
Divers	Hôpitaux généraux et hôpitaux de soins chirurgicaux
Fonte et affinage de métaux non ferreux	Production et transformation de métaux non ferreux (sauf l'aluminium)
Industrie pétrolière et gazière	Extraction de pétrole et de gaz
Minerais et industries minérales (sauf la fonte et l'affinage de métaux non ferreux)	Sidérurgie
Minerais et industries minérales (sauf la fonte et l'affinage de métaux non ferreux)	Fabrication de produits en acier à partir d'acier acheté
Minerais et industries minérales (sauf la fonte et l'affinage de métaux non ferreux)	Production et transformation d'alumine et d'aluminium
Minerais et industries minérales (sauf la fonte et l'affinage de métaux non ferreux)	Fonderies
Industrie des pâtes et papiers	Usines de pâte à papier, de papier et de carton

À des fins de présentation, les sources dont les rejets sont moins importants sont parfois regroupées dans la catégorie « Autres sources » dans les tableaux illustrant les rejets par source. Le nom des sources regroupées est énuméré dans la remarque sous chaque graphique.

Mises en garde et limites

Les indicateurs ne reflètent que les rejets dans l'eau des installations, tels que déclarés à l'Inventaire. Ils ne comprennent pas les estimations de rejets provenant d'autres sources, telles que les eaux de ruissellement des villes, la pollution transfrontalière ou les produits de consommation au Canada.

Des mises à jour occasionnelles et une vérification de la qualité des données peuvent être effectuées après la publication initiale de l'[ensemble de données normalisées](#) de l'Inventaire.

Le nombre et la composition des installations qui déclarent des rejets dans l'eau à l'Inventaire varient chaque année. Cette variation est due au fait que seules les installations qui atteignent ou dépassent le seuil de déclaration sont tenues de déclarer. L'analyse de l'incidence que cela pourrait avoir sur les tendances apparentes n'a pas été faite.

Les installations déclarantes peuvent utiliser des méthodes différentes pour calculer leurs rejets. Ces méthodes varient selon la substance et/ou l'installation et peuvent aussi changer d'une année à l'autre.

Ressources

Références

Environnement et Changement climatique Canada (2017) [Utilisation et interprétation des données de l'Inventaire national des rejets de polluants](#). Consulté le 18 février 2019.

Environnement et Changement climatique Canada (2018) [Accès aux données de l'Inventaire national des rejets de polluants](#). Version du 13 septembre 2018. Consulté le 18 février 2019.

Environnement et Changement climatique Canada (2018) [Étude visant à recueillir de l'information sur l'utilisation de pesées et de turlottes de pêche à base de plomb ainsi que les solutions de rechange sans plomb au Canada](#). Consulté le 18 février 2019.

Renseignements connexes

[Aperçu des secteurs de l'INRP : eaux usées](#)

[Aperçu des secteurs de l'INRP : extraction de minerais métalliques](#)

Annexe

Annexe A. Tableaux des données utilisées pour les figures

Tableau A.1. Données pour la Figure 1. Rejets de mercure, plomb et cadmium dans l'eau, Canada, 2003 à 2017

Année	Mercuré (changement en pourcentage par rapport au niveau de 2003)	Plomb (changement en pourcentage par rapport au niveau de 2003)	Cadmium (changement en pourcentage par rapport au niveau de 2003)
2003	0	0	0
2004	-11	-14	-6
2005	41	-13	-31
2006	-10	-21	-24
2007	-33	-41	-24
2008	-45	-14	-49
2009	-10	-32	-35
2010	-32	-22	-45
2011	-6	-29	-44
2012	-54	-43	-45
2013	-44	-47	-44
2014	518	499	28
2015	-70	-61	-55
2016	-62	-63	-50
2017	-68	-62	-45

Remarque : L'indicateur ne rend compte que des rejets provenant des installations. Ce tableau illustre uniquement les rejets dans l'eau déclarés à l'Inventaire national des rejets de polluants en fonction des critères de déclaration de celui-ci touchant les rejets de mercure, de plomb et de cadmium et de leurs composés. Les quantités présentées ne doivent pas être interprétées comme le total exhaustif de rejets de ces polluants dans l'eau au Canada.

Source : Environnement et Changement climatique Canada (2018) [Inventaire national des rejets de polluants](#).

Tableau A.2. Données pour la Figure 2. Rejets de mercure dans l'eau par source, Canada, 2003 à 2017

Année	Eaux usées et gestion des déchets (rejets dans l'eau en kilogrammes)	Industrie des pâtes et papiers (rejets dans l'eau en kilogrammes)	Fonte et affinage de métaux non ferreux (rejets dans l'eau en kilogrammes)	Exploitation de mines et de carrières (rejets dans l'eau en kilogrammes)	Autres sources (rejets dans l'eau en kilogrammes)	Total (rejets dans l'eau en kilogrammes)
2003	303,4	23,9	14,1	0,2	34,3	375,8
2004	270,3	16,9	13,3	7,1	25,3	333,0
2005	434,2	14,0	53,4	0,2	28,5	530,3
2006	225,7	26,0	61,6	3,1	20,6	337,0
2007	167,1	25,4	31,2	3,9	23,3	251,0

Année	Eaux usées et gestion des déchets (rejets dans l'eau en kilogrammes)	Industrie des pâtes et papiers (rejets dans l'eau en kilogrammes)	Fonte et affinage de métaux non ferreux (rejets dans l'eau en kilogrammes)	Exploitation de mines et de carrières (rejets dans l'eau en kilogrammes)	Autres sources (rejets dans l'eau en kilogrammes)	Total (rejets dans l'eau en kilogrammes)
2008	146,8	22,8	10,7	3,2	24,5	208,0
2009	163,6	83,6	9,4	16,2	65,8	338,7
2010	136,5	70,5	23,3	4,6	21,4	256,2
2011	173,6	68,2	9,3	90,2	13,2	354,4
2012	99,0	43,2	5,7	15,2	9,1	172,2
2013	123,6	34,6	8,5	38,6	6,2	211,5
2014	87,4	47,8	10,4	2 174,4	1,4	2 321,4
2015	77,9	21,7	5,5	5,1	1,6	111,8
2016	83,3	21,0	30,7	3,4	4,1	142,5
2017	81,4	19,3	12,0	6,8	0,7	120,3

Remarque : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme pourrait ne pas correspondre au total indiqué. L'indicateur ne rend compte que des rejets provenant des installations. Il comprend la quantité de mercure élémentaire et de mercure dans tout composé, alliage ou mélange déclarée à l'Inventaire national des rejets de polluants selon les critères de déclaration de celui-ci. Ainsi, les rejets de mercure dans l'eau déclarés ne représentent qu'une portion des rejets de ce polluant toxique dans l'eau au Canada. Les autres sources englobent les services d'électricité, la fabrication (sauf l'industrie des pâtes et papiers), l'industrie pétrolière et gazière, les minerais et les industries minérales (sauf la fonte et l'affinage de métaux non ferreux) et d'autres sources diverses. Pour en savoir plus sur les sources, veuillez consulter les [Sources des données et méthodes](#).

Source : Environnement et Changement climatique Canada (2018) [Inventaire national des rejets de polluants](#).

Tableau A.3. Données pour la Figure 3. Rejets de mercure dans l'eau par province et territoire, Canada, 2007 et 2017

Province ou territoire	2007 (rejets dans l'eau en kilogrammes)	2017 (rejets dans l'eau en kilogrammes)
Terre-Neuve-et-Labrador	< 0,1	0,1
Île-du-Prince-Édouard	n/d	n/d
Nouvelle-Écosse	n/d	0,2
Nouveau-Brunswick	8,9	2,6
Québec	106,5	27,1
Ontario	42,9	28,7
Manitoba	0,9	0,4
Saskatchewan	n/d	n/d
Alberta	43,3	43,6
Colombie-Britannique	48,4	17,6
Yukon	n/d	n/d
Territoires du Nord-Ouest	n/d	< 0,1
Nunavut	n/d	n/d
Canada	251,0	120,3

Remarque : n/d = non disponible, signifie que la province ou le territoire n'a aucun rejet déclaré. Les chiffres ayant été arrondis, leur somme pourrait ne pas correspondre au total indiqué. L'indicateur ne rend compte que des rejets provenant des installations. L'indicateur comprend la quantité de mercure élémentaire et de mercure dans tout composé, alliage ou mélange déclarée à l'Inventaire national des rejets de polluants selon les critères de déclaration de celui-ci. Ainsi, les rejets de mercure dans l'eau déclarés ne représentent qu'une portion des rejets dans l'eau de ce polluant toxique au Canada.

Source : Environnement et Changement climatique Canada (2018) [Inventaire national des rejets de polluants](#).

Tableau A.4. Données pour la Figure 5. Rejets de plomb dans l'eau par source, Canada, 2003 à 2017

Année	Eaux usées et gestion des déchets (rejets dans l'eau en kilogrammes)	Industrie des pâtes et papiers (rejets dans l'eau en kilogrammes)	Autres sources (rejets dans l'eau en kilogrammes)	Fonte et affinage de métaux non ferreux (rejets dans l'eau en kilogrammes)	Exploitation de mines et de carrières (rejets dans l'eau en kilogrammes)	Total (rejets dans l'eau en kilogrammes)
2003	15 486,5	2 583,0	1 901,7	2 253,9	2 112,9	24 338,1
2004	11 526,4	2 886,4	1 630,2	2 881,1	1 924,9	20 849,1
2005	9 472,4	3 340,5	1 964,1	2 778,4	3 712,7	21 268,0
2006	9 899,8	2 365,4	1 568,8	1 874,6	3 427,8	19 136,3
2007	6 417,4	2 370,8	1 395,0	1 819,4	2 251,7	14 254,4
2008	11 582,8	2 424,5	1 492,5	2 194,1	3 271,5	20 965,5
2009	8 489,6	2 252,7	1 954,3	2 148,8	1 611,0	16 456,4
2010	11 973,3	2 116,5	1 938,1	1 526,6	1 339,1	18 893,6
2011	8 974,8	2 908,8	1 886,3	1 518,9	1 875,8	17 164,7
2012	4 686,2	2 800,8	1 641,5	1 773,6	3 072,0	13 974,0
2013	4 660,3	2 423,3	1 905,9	1 483,6	2 388,7	12 861,9
2014	5 114,7	1 849,4	1 417,6	1 768,1	135 562,2	145 712,0
2015	4 395,9	1 637,9	1 236,7	1 336,7	996,7	9 603,9
2016	3 880,5	1 613,6	855,2	1 524,2	1 045,4	8 918,9
2017	4 376,3	1 447,7	1 146,0	1 111,4	1 069,1	9 150,5

Remarque : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme pourrait ne pas correspondre au total indiqué. L'indicateur ne rend compte que des rejets des installations. L'indicateur comprend la quantité de plomb élémentaire et de plomb dans tout composé, alliage ou mélange déclarée à l'Inventaire national des rejets de polluants selon les critères de déclaration de celui-ci. Ainsi, les rejets déclarés de plomb dans l'eau ne représentent qu'une portion des rejets de ce polluant toxique dans l'eau au Canada. Les autres sources comprennent les services d'électricité, la fabrication (sauf l'industrie des pâtes et papiers), l'industrie pétrolière et gazière, les minerais et les industries minérales (sauf la fonte et l'affinage de métaux non ferreux) et d'autres sources diverses. Pour en savoir plus sur les sources, veuillez consulter les [Sources des données et méthodes](#).

Source : Environnement et Changement climatique Canada (2018) [Inventaire national des rejets de polluants](#).

Tableau A.5. Données pour la Figure 6. Rejets de plomb dans l'eau par province et territoire, Canada, 2007 et 2017

Province ou territoire	2007 (rejets dans l'eau en kilogrammes)	2017 (rejets dans l'eau en kilogrammes)
Terre-Neuve-et-Labrador	1 425,7	22,9
Île-du-Prince-Édouard	n/d	12,8
Nouvelle-Écosse	13,0	243,3

Province ou territoire	2007 (rejets dans l'eau en kilogrammes)	2017 (rejets dans l'eau en kilogrammes)
Nouveau-Brunswick	845,6	728,9
Québec	2 585,5	2 374,1
Ontario	4 723,8	2 734,6
Manitoba	373,6	327,5
Saskatchewan	49,6	31,7
Alberta	651,3	243,1
Colombie-Britannique	3 586,2	2 421,8
Yukon	n/d	n/d
Territoires du Nord-Ouest	n/d	0,3
Nunavut	n/d	9,4
Canada	14 254,4	9 150,5

Remarque : n/d = non disponible, signifie que la province ou le territoire n'a aucun rejet déclaré. Les chiffres ayant été arrondis, leur somme pourrait ne pas correspondre au total indiqué. L'indicateur ne rend compte que des rejets provenant des installations. L'indicateur comprend la quantité de plomb élémentaire et de plomb dans tout composé, alliage ou mélange déclarée à l'Inventaire national des rejets de polluants selon les critères de déclaration de celui-ci. Ainsi, les rejets déclarés de plomb dans l'eau ne représentent qu'une portion des rejets de ce polluant toxique dans l'eau au Canada.

Source : Environnement et Changement climatique Canada (2018) [Inventaire national des rejets de polluants](#).

Tableau A.6. Données pour la Figure 8. Rejets de cadmium dans l'eau par source, Canada, 2003 à 2017

Année	Eaux usées et gestion des déchets (rejets dans l'eau en kilogrammes)	Industrie des pâtes et papiers (rejets dans l'eau en kilogrammes)	Fonte et affinage de métaux non ferreux (rejets dans l'eau en kilogrammes)	Exploitation de mines et de carrières (rejets dans l'eau en kilogrammes)	Autres sources (rejets dans l'eau en kilogrammes)	Total (rejets dans l'eau en kilogrammes)
2003	3 194,7	1 012,2	426,4	179,8	129,6	4 942,8
2004	2 258,1	957,7	867,8	423,0	136,2	4 642,7
2005	1 390,6	931,1	454,0	400,3	228,8	3 404,7
2006	1 450,8	1 076,4	435,3	514,6	266,9	3 744,0
2007	1 113,3	1 104,2	877,7	395,8	263,8	3 754,8
2008	977,0	766,1	394,8	52,7	346,4	2 536,9
2009	1 259,9	710,4	365,4	367,9	509,3	3 212,8
2010	1 211,2	704,5	289,0	186,3	344,7	2 735,8
2011	1 356,3	777,4	321,5	134,1	201,8	2 791,1
2012	1 231,4	823,4	326,0	155,9	199,6	2 736,4
2013	902,2	1 095,6	352,2	268,0	145,9	2 763,8
2014	968,0	941,5	319,5	4 002,8	107,9	6 339,7
2015	976,7	770,0	287,3	114,7	83,8	2 232,5
2016	1 117,9	827,2	314,1	110,5	103,3	2 473,0

Année	Eaux usées et gestion des déchets (rejets dans l'eau en kilogrammes)	Industrie des pâtes et papiers (rejets dans l'eau en kilogrammes)	Fonte et affinage de métaux non ferreux (rejets dans l'eau en kilogrammes)	Exploitation de mines et de carrières (rejets dans l'eau en kilogrammes)	Autres sources (rejets dans l'eau en kilogrammes)	Total (rejets dans l'eau en kilogrammes)
2017	1 234,6	854,3	282,2	237,7	116,4	2 725,2

Remarque : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme pourrait ne pas correspondre au total indiqué. L'indicateur ne rend compte que des rejets provenant des installations. L'indicateur comprend la quantité de cadmium élémentaire et de cadmium dans tout composé, alliage ou mélange déclarée à l'Inventaire national des rejets de polluants selon les critères de déclaration de celui-ci. Ainsi, les rejets déclarés de cadmium dans l'eau ne représentent qu'une portion des rejets de ce polluant toxique dans l'eau au Canada. Les autres sources comprennent les services d'électricité, la fabrication (sauf l'industrie des pâtes et papiers), l'industrie pétrolière et gazière, les minerais et les industries minérales (sauf la fonte et l'affinage de métaux non ferreux) et d'autres sources diverses. Pour en savoir plus sur les sources, veuillez consulter les [Sources des données et méthodes](#).

Source : Environnement et Changement climatique Canada (2018) [Inventaire national des rejets de polluants](#).

Tableau A.7. Données pour la Figure 9. Rejets de cadmium dans l'eau par province et territoire, Canada, 2007 et 2017

Province ou territoire	2007 (rejets dans l'eau en kilogrammes)	2017 (rejets dans l'eau en kilogrammes)
Terre-Neuve-et-Labrador	25,6	0,1
Île-du-Prince-Édouard	n/d	16,7
Nouvelle-Écosse	10,0	1,1
Nouveau-Brunswick	966,1	141,1
Québec	723,7	423,3
Ontario	1 053,0	1 118,1
Manitoba	91,3	88,8
Saskatchewan	18,3	0,9
Alberta	206,1	176,7
Colombie-Britannique	660,8	758,3
Yukon	n/d	n/d
Territoires du Nord-Ouest	n/d	0,1
Nunavut	n/d	< 0,1
Canada	3 754,8	2 725,2

Remarque : n/d = non disponible, signifie que la province ou le territoire n'a aucun rejet déclaré. Les chiffres ayant été arrondis, leur somme pourrait ne pas correspondre au total indiqué. L'indicateur ne rend compte que des rejets provenant des installations. L'indicateur comprend la quantité de cadmium élémentaire et de cadmium dans tout composé, alliage ou mélange déclarée à l'Inventaire national des rejets de polluants selon les critères de déclaration de celui-ci. Ainsi, les rejets déclarés de cadmium dans l'eau ne représentent qu'une portion des rejets de ce polluant toxique dans l'eau au Canada.

Source : Environnement et Changement climatique Canada (2018) [Inventaire national des rejets de polluants](#).

Pour des renseignements supplémentaires :

Environnement et Changement climatique Canada
Centre de renseignements à la population
12e étage, Édifice Fontaine
200, boul. Sacré-Cœur
Gatineau (Québec) K1A 0H3
Téléphone : 1-800-668-6767 (au Canada seulement) ou 819-938-3860
Télécopieur : 819-938-3318
Courriel : ec.enviroinfo.ec@canada.ca